



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE PORDIC

OFFRE D'EMPLOI ENTRAINEUR TIR A L'ARC H/F

Qui sommes-nous ?

La Compagnie des archers de Pordic, fondée en 1984, est située à Pordic dans les Côtes d'Armor (Bretagne). Affiliée FFTA et FFHandisport depuis 2017, le club connaît un développement important auprès de différents publics.

Le projet associatif a pour objectif principal la pratique du tir à l'arc pour tous en corrigeant les inégalités d'accès à la pratique.

Le club souhaite porter un projet ambitieux d'ouverture vers les jeunes et de développement de la section para tir à l'arc.

Chaque entraînement est l'occasion de transmettre, des techniques, un savoir-faire aux archers jeunes et adultes.

Les entraînements, au-delà de la transmission technique, physique et mentale, montrent aux archers des comportements nécessaires à chaque sportif s'ils veulent progresser (respect de l'adversaire, repos, alimentation, activité physique).

Le club dispose de 2 salles avec murs de tir et d'un pas de tir extérieur aménagé (préau, vestiaires, locaux de rangement etc..). Les espaces de tir sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Positionnement du salarié

Sous la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle du Président de l'association, le salarié est intégré au bureau et comité directeur de l'association avec voix consultative.

Il coordonne la Commission Entraîneurs, et est associé aux travaux des autres commissions lorsque c'est nécessaire.

Missions du poste

- **SPORTIF (60%)** : le salarié met en place les actions du projet associatif du club
 - ✓ Entraînements des archers à partir de 7 ans
 - ✓ Entraînements de la section parasports/ suivi compétitions
 - ✓ Il accompagne les entraîneurs bénévoles *via* la coordination de la Commission Entraîneurs du club
 - ✓ Présence aux différentes commissions
 - ✓ Mise en place de stages et formations
 - ✓ Aide à l'organisation des compétitions

- **DEVELOPPEMENT (30%)** : le salarié développe le tir à l'arc sur le territoire
 - ✓ Animations centre de loisirs, écoles, collèges, comité handisport, campings et animations estivales tout l'été
 - ✓ Stages Comité d'entreprise et anniversaires
 - ✓ Centre de rééducation, MAS, FAM, EHPAD

- **MISSIONS TRANSVERSES**
 - Le salarié participe à la vie du club (AG, manifestations internes et compétitions)

- Il participe à l'entretien du matériel
- Il assure les tâches administratives liées à son activité

Savoir-faire & Savoir-être

- **SAVOIRS :**
 - Connaissance du tir à l'arc, ainsi que du fonctionnement du milieu associatif sportif et du réseau fédéral.
- **SAVOIR-FAIRE :**
 - Maîtrise de la gestion de projet (conception et mise en œuvre).
 - Maîtrise dans la démarche d'apprentissage et de perfectionnement en tir à l'arc.
 - Capacité à encadrer le tir à l'arc en toute sécurité.
 - Encadrement de publics d'archers débutants valides et parasportifs (handicaps physiques, moteurs, visuels, auditifs et mentaux).
 - Encadrement d'archers compétiteurs.
- **SAVOIR-ETRE :**
 - Autonomie, initiative et force de proposition.
 - Sens de l'écoute et du dialogue.
 - Capacité à travailler en collaboration avec des bénévoles et à s'adapter à différents publics.
 - Qualité relationnelle et esprit d'équipe.

Formations et expériences

- Diplôme d'entraîneur de tir à l'arc (BEES, DEJEPS, STAPS Entraînement) ou en formation (contrat de professionnalisation)
- Carte professionnelle à jour
- Titulaire du permis B – véhicule personnel

Conditions de travail

- CDI 35h / semaine annualisé
- Groupe 4 CCNS, salaire à négocier en fonction du profil
- Lieu de travail : Pordic et ses alentours
- Travail fréquent en soirée, ponctuel le week-end
- Déplacements ponctuels dans le cadre des suivis en compétition (territoire départemental, régional, éventuellement national), prise en charge des frais de déplacement réalisés dans le cadre des missions du salarié

Postuler

- Merci d'adresser votre candidature à : compagniedesarchersdepordic@gmail.com
- Contact :
 - Présidente : Christine BRANLANT 06 17 79 45 39